



NOTE D'ENJEUX ASSEYANT LA STRATÉGIE TERRITORIALE PARTAGÉE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT ET DE TRANSITIONS 2023-2025

I - Dynamique territoriale et caractéristiques de vulnérabilité

Il s'agit d'un territoire de 73 577 habitants, regroupés en trois intercommunalités pour 87 communes. Sur un plan économique, il représente environ 13000 salariés et plus de 14000 entreprises. Il est structuré autour de cinq pôles : Chasseneuil-sur-Bonnieure, Confolens, Terres de Haute Charente, Saint-Junien, Rochechouart. Les trois communautés de communes ont une interdépendance forte avec les agglomérations d'Angoulême et de Limoges. La commune de Saint Junien constitue une polarité urbaine, qui influence l'ensemble du territoire Charente e Limousin. Ce territoire essentiellement rural constitue un pôle d'équilibre, dont les communautés de communes partagent de nombreuses caractéristiques communes :

- Un patrimoine vert et bleu à valoriser, notamment des sites naturels emblématiques tels que les lacs de Haute-Charente
- Un secteur industriel et agricole fort
- Des habitants qui font le choix d'une vie rurale assumée autour de centralités à taille humaine
- Des lignes de vie autour de la Vienne et du rail
- Un patrimoine géologique et archéologique d'intérêt mondial (astroblème de Rochechouart, vestiges gallo-romains de Chassenon)
- Un patrimoine mémoriel remarquable (site d'Oradour-sur-Glane, mémorial de la résistance de Chasseneuil, chemins de la mémoire...)
- Des projets structurants dynamisant (RN141 en 2x2 ; nouveau pont sur la Vienne)

Ces caractéristiques soulèvent des enjeux et des problématiques que les collectivités doivent appréhender de façon collective et notamment :

- Mobilité durable en zone rurale,
- Accessibilité aux services et équipements publics,
- Couverture GSM et numérique,
- Dynamiques des bourg-centres,
- Développement et accès à des logements énergiquement économies,
- Préservation de notre qualité environnementale,
- Action pour une agriculture locale : seules 4,7 % des exploitations sont orientée vers les circuits courts pour 12,9 % en Nouvelle-Aquitaine.

A1. Composition rural-urbain

Le territoire de contractualisation est majoritairement rural. On observe en effet une minorité du territoire qualifié d'urbain par l'INSEE, avec la ville de Saint Junien. Pour autant cette dernière reste considérée par l'État comme une petite ville, ayant 11 202 habitant.es. Les trois communautés de communes sont ainsi considérées comme un territoire peu dense.



Leur spécificité est d'être située entre deux agglomérations : Angoulême et Limoges, avec un bassin d'emploi qui s'étire le long de l'axe Angoulême – Limoges desservi par la RN141 (Route Centre Europe Atlantique) et le TER, laissant le territoire de la communauté de communes Ouest Limousin le moins bien desservi. La Vienne constitue un axe majeur des territoires, on y retrouve les principaux pôles urbains et axes de communications qui longent le fleuve, marqués par une industrialisation ancienne.

A2. Dynamiques démographiques et dynamiques économiques

La communauté de communes Ouest Limousin apparaît comme celle ayant la meilleure dynamique démographique et économique, avec une croissance liée au solde migratoire et une croissance liée à l'emploi forte. Ce regain récent s'explique par l'arrivée de couple avec enfants, du fait de sa proximité avec Limoges. Cette dynamique participe à équilibrer les dynamiques d'emplois entre les trois communautés de communes, en effet Ouest Limousin est le territoire le plus rural et dont 40% de la population a plus de 60 ans, avec des pensions retraites qui constituent près de la moitié du revenu des ménages (48% en 2017).

A3. Part et croissance des effectifs par grandes catégories sociales

Malgré la répartition inégale de la population et de l'emploi entre les trois territoires de la Charente e Limousin, avec la présence d'un bassin d'emploi le long de la Vienne, notamment au sein de la CC Porte Océane du Limousin, Ouest Limousin confirme sa dynamique démographique avec une croissance de 21% des cadres et professions intellectuelles supérieures. Dans le même temps, on observe une décroissance de 22.6% pour la Charente Limousine et de 25.2% pour la CC Porte Océane du Limousin de ces mêmes catégories. Il est à noter également la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants sur l'ensemble du territoire, un recul particulièrement marqué sur la CC Porte Océane du Limousin (-20,4%). La CC Porte Océane du Limousin voit en revanche une forte progression des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (21,1%).

Ces différentes dynamiques posent la question de l'attractivité du territoire : garder les populations sur le territoire est un enjeu structurant de ce territoire de contractualisation. Les réponses apportées par les collectivités portent notamment sur la présence de services et d'équipements de proximité, ainsi que le risque de marginalisation et de la fragilisation des populations, liés à des problèmes de mobilités : coûts du carburant, isolement des publics peu mobiles, disparition de services publics de proximité.

B3. Spécialisations économiques : ensemble des activités

Le tissu économique est constitué pour une grande partie du secteur industriel, avec la présence d'entreprises de pointe : matériaux de construction, papier-carton, cuir, porcelaine – celle-ci spécifiquement au sein de la CC Porte Océane du Limousin. Le secteur du travail du bois, industries du papier et imprimerie pèse notamment 14 fois plus qu'à l'échelle nationale.

L'agriculture et plus particulièrement l'élevage constituent une autre filière structurante du territoire. La Charente Limousine est une terre d'élevage de qualité, respectueuse de l'environnement, par la présence de filière ovine et bovine. Ce qui permet le fonctionnement d'un outil industriel de proximité, le centre d'abattage de Charente Limousine. Pour conforter cette production locale, la communauté de communes a développer une marque de producteurs « *Ici, on mange local !* ». L'objectif est de favoriser l'attractivité, la notoriété, permettre de développer un soutien à l'installation de nouveaux agriculteurs, la création de valeur sur le territoire.



Le renouvellement des entrepreneurs artisanaux et commerciaux est un des enjeux des trois communautés communes. La Charente Limousine travaille par exemple sur des politiques d'accompagnements, de transmission-reprise.

B4.1. Zoom sur l'économie sociale et solidaire

EPCI	Nombre d'EPCI du territoire : 3							
	nombre d'établissements			effectifs				
	ESS	Public	Privé	Total	ESS	Public	Privé	Total
CC de Charente Limousine	10.5%	16.0%	73.5%	1087	12.3%	24.4%	63.3%	7 670
CC Porte Océane du Limousin	11.8%	10.3%	78.0%	808	10.3%	27.3%	62.4%	7 645
CC Ouest Limousin	8.0%	16.0%	76.0%	313	10.0%	30.1%	59.9%	1 593
<i>Territoire de contractualisation</i>	10.6%	13.9%	75.5%	2 208	11.2%	26.3%	62.6%	16 908
Région Nouvelle-aquitaine	10.2%	8.3%	81.5%	219 916	12.0%	27.8%	60.2%	1 855 709
France métropolitaine	9.6%	8.1%	82.3%	3 050 662	10.7%	24.9%	64.4%	27 754 807

Source : Observatoire de la CRESS, traitements DITP

Le secteur privé est majoritaire tant en termes d'établissements que d'effectifs salariés sur l'ensemble de la Charente E Limousin, ce qui s'inscrit dans les dynamiques régionales et nationales.

B4.2. Zoom sur le tourisme

La capacité d'accueil en matière de tourisme est bien moindre que sur le reste du territoire régional et national. Le tourisme est pourtant bien présent, mais semble être plus un tourisme de passage que de séjour. Ainsi la Charente Limousine cherche à développer une stratégie de courts séjours autour de ces divers sites touristiques.

Le territoire est pourvu de réels atouts touristiques, notamment en termes de tourisme vert, que ce soient par la présence de paysages de bocage, de villages ruraux, de patrimoine de caractère, avec une partie du territoire qui fait partie du périmètre du Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, la présence des lacs de Haute-Charente, le label Pays d'Art et d'Histoire Confolentais, le site de la réserve nationale de l'astroblème Rochechouart-Chassenon.

On retrouve aussi l'importance du tourisme mémoriel, avec le village martyr d'Oradour-sur-Glane. Une dynamique culturelle importante existe au sein du territoire de contractualisation, spécifiquement au sein de la Charente Limousine et de la CC Porte Océane du Limousin, avec l'existence d'un EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) qui regroupe le Ciné-bourse et la Mégisserie à Saint Junien, un musée d'art contemporain à Rochechouart, la future cité du cuir à Saint Junien, la volonté de créer un nouvel EPCC pour les cinémas de Confolens et de Chasseneuil, les festivals de Confolens et de Montembœuf.

Le développement du tourisme sur le territoire de la Charente E Limousin est ainsi lié à la promotion du tourisme vert et des savoirs faire locaux.

C1. Dynamiques du chômage et de l'emploi

Le taux de chômage entre 2016 et 2020 reste dans les mêmes proportions qu'aux niveaux national et régional. La CC Porte Océane du Limousin subit une dynamique négative, avec une dégradation importante par rapport au chiffre de 2013. La communauté de commune Ouest Limousin est la seule à avoir un taux de croissance de l'emploi positif, la situation globale du territoire des trois communautés de communes est à -3.2% alors même que le taux est à 1.6% en Nouvelle Aquitaine.

En parallèle, les entreprises éprouvent des difficultés à recruter de la main d'œuvre qualifiée. Avec des entreprises dont une partie importante de la masse salariale part à la retraite dans les prochaines années, la question du recrutement et de la formation est cruciale pour le territoire.



D1. Accès aux équipements et aux services

Les services publics sont indispensables pour le maintien de la population rurale, c'est dans cet objectif que le programme Petites Villes de Demain va permettre le développement des centres-bourgs labellisés (Rochechouart, Terre Hautes Charente, Confolens, Saint Junien). Cependant il semble nécessaire de permettre un maillage des services à l'échelle de tout le territoire, où 33 % de la population vit dans une commune dite non-centre et où l'accès à un centre majeur est en moyenne de plus de 40 minutes.

L'accessibilité à la santé et aux soins est un enjeu important. L'hôpital de Saint Junien a une aire d'attraction importante répartie sur les trois communautés de communes. Pour autant le territoire est inéquitablement pourvu en praticiens et praticiennes de santé, c'est par exemple le cas au sein même de la CC Porte Océane du Limousin, où le sud du territoire est bien moins pourvu que le nord.

D2. Les mobilités

Les trois communautés de communes font aujourd'hui face à une problématique de dépendance très forte à la voiture individuelle. La Région est actuellement l'Autorité Organisatrice de Mobilité (AOM) sur le territoire.

Développer des modes de transports doux et collectif représente donc un enjeu conséquent sur le territoire de contractualisation. Les réponses apportées à la dépendance à la voiture doivent correspondre aux usages des habitants et habitantes, travailleurs et travailleuses sur le territoire.

La CC Porte Océane du Limousin et la CC Charente Limousine sont par exemple fortement mobilisées pour la sauvegarde de la ligne TER entre Limoges et Angoulême, avec l'enjeu de la réouverture du tronçon entre Saint-Junien et Angoulême.

Des objectifs de développement de la mobilité cyclable sont présents dans les trois EPCI.

Seul un tiers de la population travaille dans sa commune de résidence. Le flux domicile travail est donc particulièrement conséquent, avec un autre tiers de la population qui travaille en dehors même du territoire de contractualisation. Les flux principaux de domicile-travail se font avec des EPCI limitrophes. L'influence des villes voisines est confirmée, avec par exemple un recensement de plus de 3500 personnes des trois communautés de communes travaillant sur le territoire de Limoges Métropole. La CC Porte Océane du Limousin reste tout de même un pôle d'influence conséquent sur le territoire.

Cette interdépendance est plus ou moins forte en fonction de trois éléments, qui peuvent se combiner entre eux :

- l'éloignement géographique (en distances et/ou en temps d'accès),
- l'importance de la population active / population totale,
- le potentiel d'emplois fourni par le territoire ou un territoire proche.

Un schéma de mobilité à l'échelle du syndicat semble ainsi pertinent.

E. Transition écologique

Atouts :

Un secteur d'élevage avec des prairies et des haies en bon état : un secteur de bocage à préserver pour l'eau et la biodiversité.

Déchets :



- En Charente : EPCI adhérente à CALITOM (syndicat départemental) dont le plan de prévention est effectif : tri à la source des biodéchets, semaine européenne de réduction, une recyclerie active, démarche d'écologie industrielle de niveau 1.
- En Haute Vienne, les CC Porte Océane et Ouest Limousin conservent la compétence collecte et délèguent le traitement au syndicat départemental 87 (SYDED87). Tarification incitative d'Ouest Limousin. Programme de prévention en cours de finalisation par le SYDED. Une initiative privée pour l'économie de matière première de l'entreprise DS packaging (emballage de luxe). La CC Porte Océane du Limousin a initié une campagne visant à responsabiliser les habitants et réduire les déchets (sacs transparents rouges), une réflexion est menée sur la mise en place d'une tarification incitative.

Biodiversité : Réserve naturelle nationale de l'astroblème de Rochechouart. Site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire. Le PNR du Périgord Limousin porte des actions pour l'eau et la biodiversité notamment.

La CC Charente Limousine qui porte un projet de reconquête de la biodiversité sur 15 communes dans le cadre de l'AAP Nature et Transition.

Des forêts importantes (Chasseneuil, Rochechouart) et relictuelles (Bois des Signes, Monettes) à préserver et valoriser pour assurer la continuité écologique entre foret du Limousin et foret de la Braconne. Le CRPF est un acteur dynamique sur ce territoire.

Eau : Plusieurs cours d'eau d'intérêt piscicole (saumons, brochets), quantitatif et qualitatif : vallée de la Charente amont et ses affluents (Tardoire, Bonnierre) avec les lacs de Haute Charente, Vienne médiane avec notamment l'Issoire et tête de bassin versant du Clain. 3 SAGE (Vienne, Charente, Clain), 6 syndicats mixtes pour mener les actions de gestion des milieux aquatiques via les 6 contrats milieux aquatiques.

Faiblesses :

Déchet : Tri mécano biologique à revoir pour CALITOM : étude en cours avec d'autres structures hors département pour améliorer l'outil et la filière.

Biodiversité : Des projets éoliens à risque pour la faune ailée. La 2x2 voies (Angoulême-Limoges) qui coupe le territoire en deux, fragmentant les milieux naturels. Un état moyen des masses d'eau lié à des pollutions diffuses agricoles et urbaines, à la multiplication des plans d'eau liés aux cours d'eau.

Eau : Territoire à cheval sur deux agences de l'eau avec des règlements d'intervention différents. Un déséquilibre quantitatif récurrent pour les secteurs de la Charente et du Clain. La qualité des eaux de baignade des lacs de Haute-Charente (La Guerlie) est impactée négativement par les activités humaines et agricoles. Un travail est mené actuellement par les CC Porte Océane du Limousin et Charente Limousine, en lien avec l'EPTB pour améliorer les assainissements et limiter les pollutions liées à l'activité agricole (piétinement, engrais...).

E1. L'artificialisation des sols

EPCI	taux d'artificialisation 2009	Nombre d'EPCI du Territoire de contractualisation : 3				dynamique d'artificialisation de l'EPCI par rapport aux territoires comparables	
		Taux de croissance annuel moyen 2009-2015					
		surfaces urbanisées	population	ménages	emploi		
CC de Charente Limousine	5.1%	0.93%	-0.18%	0.33%	-0.46%	similaire	
CC Porte Océane du Limousin	10.5%	0.66%	0.31%	0.51%	-0.32%	similaire	
CC Ouest Limousin	6.0%	0.39%	0.44%	0.72%	-1.01%	inférieure	
Région Nouvelle-Aquitaine	7.4%	0.80%	0.57%	1.01%	0.13%		

Source : NAFU, traitements DITP



La question de l'artificialisation des sols et son évolution sont des éléments essentiels à prendre en compte dans le développement des territoires pour respecter la récente évolution législative (Loi Climat et Résilience, août 2021) qui impose une progressive zéro artificialisation nette d'ici 2050.

E2. La consommation d'énergie

L'industrie présente au sein de la CC Porte Océane du Limousin est très énergivore, 83% du total de l'énergie sur la communauté de communes. Le parc résidentiel est vieillissant sur une grande partie du territoire de contractualisation. Il fait ainsi face à des enjeux d'amélioration de la performance énergétique du parc privé, bâtiments publics.

Perspectives en lien avec le contrat :

C'est la première contractualisation à l'échelle du nouveau territoire Charente e Limousin. Auparavant deux des communautés de communes appartenait à la Fédération de la Châtaigneraie Limousine (Porte Océane du Limousin et Ouest Limousin), qui contractualisait avec quatre autres communautés de communes au sein de la Haute Vienne. La CC Charente Limousine contractualisait seule avec la Région.

La création du SCOT Charente e Limousin va permettre l'émergence de politiques cohérentes sur le territoire, notamment:

- Une agriculture extensive à valoriser.
- Un bassin hydrographique dense à valoriser
- Une gestion des déchets dynamique et innovante
- Des forêts et un bocage riche en diversité à valoriser
- Les actions en faveur du télétravail à développer, une croissance d'emploi stable, la montée en puissance des nouvelles zones d'activités économiques.
- Les programmes de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs.
- L'existence de nombreuses friches industrielles, un foncier à valoriser.
- Le développement de nouveaux modes de consommation qui valorisent artisans et agriculteurs.
- Un patrimoine géologique, mémoriel, naturel et artisanal à valoriser.
- Un maillage culturel fort sur le territoire.



II – Les grands enjeux pour la stratégie du Contrat de développement et de transition

Le précédent contrat de la Châtaigneraie Limousine avait défini 2 axes stratégiques :

Axe 1 : Maintenir et renforcer la cohésion et l'attractivité du territoire

Axe 2 : Valoriser les savoir-faire locaux et l'économie productive

Le précédent contrat de la Charente Limousine avait défini 2 axes stratégiques :

Axe 1 : Soutenir et consolider l'attractivité économique du territoire, créatrice de richesses

Axe 2 : Maintenir et améliorer la qualité de vie en Charente Limousine

Les orientations générales exprimées dans la délibération de prescription du SCOT : « satisfaire les besoins économiques, tout en assurant la mixité sociale, la qualité de l'environnement et la préservation des ressources naturelles ».

Cela se traduit par différents enjeux partagés par les trois communautés de communes :

- L'accès aux services, aux loisirs et aux soins pour toutes et tous
- La revitalisation des bourgs-centre
- Le renforcement de l'attractivité du territoire
- Faciliter les mobilités locales
- Garantir la transition écologique et énergétique
- L'amélioration de la qualité de vie
- La valorisation des potentiels économiques et commerciaux du territoire
- La valorisation du potentiel touristique du territoire



III- Pour répondre à ces enjeux, des solutions construites avec les parties prenantes

En réponse à ces enjeux, trois grands axes stratégiques ont été définis dans la perspective du contrat régional de développement et de transition 2023-2025.

Axe 1 : Favoriser l'accès aux services, à l'emploi et au logement

Cet axe doit permettre de répondre à des enjeux d'accessibilités aux services, à l'emploi et au logement par la population qui vit et travaille sur le territoire. La question de l'accessibilité aux services est un enjeu fort sur un territoire où la composante rurale est majoritaire. Cette accessibilité se traduit par le maillage des services et des commerces sur le territoire, mais aussi par les mobilités qui permettent de se déplacer sur le territoire. Ce qui rejoint la présence d'emplois, dans un bassin de vie où un tiers de la population travaille dans sa commune de résidence et un autre tiers en dehors du territoire de contractualisation. A cela se rajoute la question du logement et de l'habitat digne nécessaire à l'attractivité et au développement des centres-bourgs et des villages.

Sous axe 1.1 : Soutenir le commerce de proximité et créer de nouveaux services

Sous axe 1.2 : Développer et adapter l'habitat de nos centre-bourgs et de nos villages

Sous axe 1.3 : Faciliter les initiatives citoyennes et les échanges entre les habitants

Sous axe 1.4 : Lutter contre le chômage et réduire la fracture numérique

Sous axe 1.5 : Faciliter le développement de mobilités durables

Axe 2 : Renforcer l'attractivité et affirmer l'identité du territoire

Le territoire Charente e Limousin est un bassin de vie où le tissu économique est constitué pour une grande partie du secteur industriel, avec la présence d'entreprises de pointe : matériaux de construction, papier-carton, cuir, porcelaine. Cette présence prédominante amène le territoire à réfléchir à leur développement et à la valorisation des savoirs faire artisanaux.

C'est aussi un territoire avec un fort potentiel touristique, tourisme vert avec les lacs de Haute Charente par exemple ou encore un tourisme de mémoire structurant. Un enjeu donc d'entretien et de valorisation des paysages, du patrimoine architectural mais aussi géologique avec l'astroblème de Rochechouart-Chassenon. La question du développement durable autour de ces axes de développement est primordiale dans les réflexions en lien avec la feuille de route Néo Terra.

Sous axe 2.1 : Valoriser le patrimoine historique et géologique

Sous axe 2.2 : Faire connaître l'excellence artisanale et artistique du territoire

Sous axe 2.3 : Développer un tourisme durable

Sous axe 2.4 : Favoriser l'attractivité du tissu industriel



Axe 3 : Faire de la transition écologique une priorité

Prendre en compte la transition écologique apparaît comme une nécessité sur le territoire de contractualisation. Cet axe doit permettre de répondre plus spécifiquement aux enjeux Néo Terra de la région Nouvelle Aquitaine. La valorisation du patrimoine naturel, l'objectif zéro artificialisation nette, le soutien à l'agriculture et l'élevage, filière structurante du territoire sont des enjeux que l'on retrouve dans ce dernier axe. Associé à la promotion et valorisation d'initiatives durables, en termes d'économie ou encore de développement d'énergie alternative.

Sous axe 3.1 : Valoriser les friches industrielles

Sous axe 3.2 : Développer les énergies alternatives et l'économie circulaire

Sous axe 3.3 : Soutenir une agriculture locale et durable